AVX MINISTRES DE LA NOVVELLE Religion.

Par vn Eueſque de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine.

Reſponſif à l'Aduertiſſement du Concile National.

Preſentee au Roy de NAVARRE.

M. D. LXXXV.

Ld 1641 Rés.

Case
39
.326
1585 rem

THE NEWBERRY
LIBRARY

54-2356

REMONSTRANCE AVX Miniſtres de la nouuelle Religion.

MEs Freres, ie ſupplie noſtre Seigneur, que vous veillez ſi biẽ prẽdre ma remõſtrance, cõme ie ſuis preſt, ſi voyez que ie faille, de receuoir voſtre correctiõ: & i'eſpere cognoiſtrez que ie n'ay affectiõ qui me mene icy, que celle que gents de noſtre eſtat doiuent plus que les autres au ſeruice de Dieu & de noſtre patrie, en tel troubles que no⁹ ſouffrons, & qui ne fuſſent aduenuz, & encores ſeroient bien toſt ceſſez ſans voſtre faulte & la noſtre.

Or mes freres (ainſi veult bien noſtre Seigneur que ie vous appelle, ores que vous nous hayez & deteſtez) il vous ſouuient qu'à Poiſſi ayans eſté fauoriſez de rappel & audience publique, vous requiſtes au Roy eſtre receuz noz parties: auiourd'huy deuant le ciel & la terre ie vous demanderay, s'il vous plaiſt ſans paſſion m'eſcouter, ſi voſtre cauſe eſt bonne. Ie laiſſe les iniures, ie laiſſe les ſubtilitez, ie vous prie regardons à la ſeule ve-

rité: regardons aux moyens d'appaiſer les furies du peuple, les guerres ciuiles, & à eſtancher le ſang, pour lequel noſtre Sauueur a reſpandu le ſien: & ſi nous voulons nous monſtrer ſes vrays diſciples, deuons employer le noſtre propre, premier que voir à nos yeux ceſte ſi grande deſolation. Examinons doncques en brief (car à vous qui auez lettres & cognoiſſance, il ne fault pas grand propos) ce que vous nous propoſez. Premierement, vous dictes, que ne voulez agir, que par la ſaincte Bible ſeule: ne faiſons nous. Et nous voyla armez de meſmes armes. Qu'y a il dõc en ce poinct de differẽt? Vous voulez interpreter l'eſcriture ſaincte à voſtre fantaſie par elle meſme, ce dictes vous. Nous ſuyuons & retenons l'interpretation de nos anceſtres ſimple & conforme à l'eſcriture ſaincte, que nous recognoiſſons ſeule regle de doctrine diuine. Ie vous prie laquelle eſt la plus ſeure, croyable, & digne de Chreſtiens, ou celle que nous auons par tradition des Apoſtres, qui ont veu & ouy & teſmoigné, & de leurs diſciples qui ont apris & de bouche & par eſcript, & des diſciples de leurs diſciples, continuée iuſques à nous: ou bien croire à vos diſcours & interpretations nouuelles, quelque conformité & couleur que leur puiſſiez donner? vous ſçauez combien il eſt aiſé de forger des intelligences que les aucteurs ne penſerent oncques, & adapter les eſcrits à diuers ſens. Nous en voyons l'exemple ſur les noſtres, voire familiers de nous viuans: & ſur l'antiquité, com-

bien y a il plus à deuiner & ſonger? A ceſte cauſe la tradition nous certifie l'eſcriture, qui règle & contient la tradition, qu'elle ne ſe fouruoye parmy noſtre curioſité. Maisvous ne voulez auſſi rien qui ne ſoit expres declaré en l'eſcriture, à laquelle il n'eſt loiſible d adiouſter ou diminuer: & reiectez toutes autres choſes comme inuentiõs humaines, deſplaiſantes à Dieu. Quand Moyſe à parlé ainſi de la loy, ce a eſté de ce ſubiect, argument & ame d'icelle eſcritte de la main de Dieu, d'aymer Dieu de tout oſtre cœur, & noſtre prochain cõme no⁹ meſmes: vo⁹ le ſçauez, qu'on l'iſe tout le paſſage: laquelle loy doit eſtre pl⁹ engrauee au rocher de nos cœurs, que burinée en nos lames de metail, & eſcrites en nos liures de parchemin & papier: meſmes ne croirions pas au moyẽ de l'accompliſſemẽt d'icelle, que noſtre Seigneur nous a apris & commandé de nous entr'aymer ainſi comme il nous a aymez, qui eſt la parole de Dieu eternelle, ſi nous ne le croyons Dieu & homme: & laquelle il nous a enſeignée par œuure & par effect, iuſques à la croix & aux enfers. Et c'eſt de luy de qui Moyſe predict aux Hebrieux par la meſme loy, que Dieu leur ſuſcitera d'entr'eulx vn autre prophete comme luy, & qu'ils le creuſſent. Autrement vous reiecteriez tous les liures depuis Moyſe, hiſtoires, Pſaumes & Prophetes: & voire tout noſtre nouueau Teſtament, comme faict Mahommet: auſſi vous ne nierez pas que du viẽil pluſieurs liures Canoniques ne ſe ſoyent perduz, puis qu'ils y ſont mentionnez, & ne les auons

point, sans tant de changemens de lectures, qui se trouuent en l'vn & en l'autre. C'est epithete de Canoniques, leurs est ancié des Iuifs : & si apres Moyse Dieu a souuent visité les felonnies & desbauches de son premier peuple par autres Prophetes: & encores que n'attendions iamais plus grande faueur que l'incarnation de nostre Saulueur, si ne puis-ie croire qu'il nous faille aussi à iamais de promesse, & qu'il ne nous tienne en son Eglise, en la garde & gouuernement de son sainct Esprit, que ne serons si oultrecuydez de vouloir borner son infinité en certaines saisons & escritures: & ce que sa treschere & tresaymée espouse l'Eglise, qu'il n'a laissée sans auctorité enuers sa famille, ordónera, ne soit canonique. Et pourtant ainsi sont nommez les aphorismes de ses statutz, voire serót canoniques les escrits des particuliers, s'il luy plaist d'en susciter aucuns qui escriuent de luy conformément à sa loy & sa regle, comme sainct Iean son bien aymé conclud, que le mõde n'en pourra comprendre les liures que nous deuõs lire en tremeur, pour estre de Dieu instruits, & sans presumption, de peur qu'elle ne nous trõpe. Car combien y a il d'exemples en l'escriture qui semblent contraire à ceste premiere loy, & toutefois recherchez de pres y reuiennent? Dieu qui se repaist de nos saincte affections & gestes, reçoit mesmes oblations de l'vn qu'il adhorre de l'autre: & le bon maistre ouurier & l'ignorant se seruent de mesme escarre, & n'accomplissent l'vn comme l'autre leur ouurage parfaict & sembla-

ble Nous appellons la tradition, soit de le doctrine, soit de la police, celle que nous retenons de nos maieurs, deuons & voulons ensuyure. Nous ne faisons point de confession nouuelle, nous nous tenons à nostre premier Symbole. Parquoy i'estime que vous vous contenterez, puis que nostre Seigneur pour l'exercice de son Eglise apparente, parmy le bon bled y laisse croistre des meschantes herbes, cõme abuz, schismes & heresies que nous estudiõs to⁹ d'vn mesme courage de sarcler ce qui ne se trouuera ou expres couché, ou par bonne illation en l'escriture, & qui sera cõtraire ou contrefaict à nostre regle: mais ce qui ne sera aussi contraire, qu'il demeure, pour n'entreprendre de iuger & abolir ce que l'esprit de Dieu a assez ordonné, pour l'auoir permis & gardé longuement en son Eglise. Et ne faisons à la mode des esprits factieux & mouuans, qui par legeretez & nouueautez veulẽt oster leurs vieilles loix & coustumes, sous pretexte qu'aucuns en abusent, au lieu de remedier à la faulte, & conseruer le meilleur: & nous souuienne de l'asseurãce & fermeté, & du courage, qu'à touſiours eu l'Eglise, qui ne s'estonne de ce que de toutes choses, voire de la propre parole de Dieu, les malings & leur maistre s'en seruent, & toutesfois ne la peuuent corrompre au preiudice des bons. Et fait pour moy que quand l'abus est hors d'esperance de guarison, & repugne entierement à nostre principale regle de la loy, est bien faict de l'effacer & abolir, voire fust il expres par la sain-

de Escriture, comme le serpent d'airain, figure de nostre Seigneur, qui monstre qu'on a peu oster à Moyse, & qu'il n'y a rien eternel, que ceste parole la diuine. Venons maintenant aux affaires particulieres, qui seront meshuy plus faciles à expedier: mais vne chose diray-ie premierement. Ie suis le moindre de mon estat, & confesse mon ignorance, mais encores si ma santé le pouuoit porter, quand tous les autres en refuseroient la peine, i'espererois moy seul ouurir le chemin de iustifier, que vous ne mettez rien à present de grande consequence en dispute, qui n'ayt esté de longue main determiné par grãdes, saincles & notables compagnees, voire par les nostres propres de la France. Et ie vous laisse iuger s'il est raisonnable de reuoquer tous les iours les choses de nostre Foy & Chrestienté en doubte: non pas que ie ne veille, que pour exercicer: voire contenir les esprits, & reduire ceux qui se fourruoyent, les Pasteurs ne doyuent entendre les raisons modestes d'vn chacun, & les enseigner la vraye doctrine. Par vos escrits innumerables il n'y a rien si sacré que vous n'ayez taschè à remuer & eluenter: & nous blasmez cõme si nous faillions des le commencement de nostre doctrine.

Vous dictes nostre iustification par la seule foy d'vne asseurée apprehension & persuasion, abhorrens les merites de toutes nos bonnes œuures Nous aduouõs nostre seigneur Iesus Christ

seul

feul noſtre ſalut & iuſtice, & que par ſa grace ſõmes reparez à bien faire: & Dieu ſe plaiſt ſi fort de nos ſainctes affections, qu'il a plus faict pour nous, que pour nulles de toutes ſes autres creatures: & ſi ce n'eſt par forme d'enſeignement, ne pouuons diuiſer nos œuures & bons fruicts d'auec ceſte fidelité, non plus que le corps ne ſçauroit demeurer ſans ame, viuant. Quand vous recognoiſtrez ceſte foy & obeiſſance en ceſte ſorte, & non apprehenſiue & imaginatiue, nous maintiendrons auſſi auec vous, que hors icelle il n'y a ſainctеté ne iuſtification. Nous nè ſommes point ſimples organes, ains cooperateurs auec ſa grace, & par ſa grace: & tout le bien qui eſt en nous, procede de ſa largeſſe, qui n'eſt imparfaicte, inutile & ſans merite: autremẽt les meilleurs effects de nos proueſſes, ne ſont que boue au regard de ſa hauteſſe. Iugez maintenãt, ſi pour remedier à la licẽce priſe ſur l'apaſt de voſtre doctrine, eſt bien requis qu'on preſche & crie plus que iamais, pour les bonnes œuures contre les vices, declarant cõbien on reſiſte à la grace de noſtre Seigneur, qui s'en deſuoye: nõ pas les auditeurs, ains les facteurs de la loy ſeront iuſtifiez. De ceſte voſtre maxime, vous eſtes tombez en vn labyrinthe de la preſcience & predeſtination de Dieu: mais puis que pour amortir vos contentions ſur ceſte diſpute, vous eſtes entre vous-meſmes impoſé ſilence, ie m'en tairay auſſi pour ceſte heure, eſperant vous faire veoir bien toſt la reſolution d'vne aſſemblee d'Egliſe de France ſur ce faict, où vous trouuer-

rez,que vous n'auez pas sceu inuenter la moytié des raisons & plus fortes que les vostres,aux quelles deslors est respõdu si doucemẽt & clairemẽt, q̃ ie me cuide quasi promettre que vous en contẽterez. Vous abboyez nostre Eglise, cõme Eglise de Satã,vous nous descriez prestres de Baal, vous accusez nos ministeres & sacremens polluz de nos inuentions, & de tout paganisme:& vous attribuez la pureté de l'Eglise en Allemaigne & autres païs où vous vous faictes establir par le peuple,ministres: & les premiers des vostres l'ont esté,ce dictes vous,par vocation extraordinaire, & y auez reformé toutes choses au poinct de l'escriture. S'il vous plaist vous souuenir, qui auez leu les liures & histoires, l'hypocrisie des heretiques de la primitiue Eglise, l'a touſiours ainsi faict, autrement sans couleur n'eust esté suyuie. Nous confessons la vraye Eglise des eleuz de nostre Sauueur,estre nette & sans macule, mais tant qu'elle nous est en ce monde visible,nostre Seigneur qui l'a laissee subiecte à la mort tẽporelle,permet que ses membres facent des fautes,voire permet que parmy elle conuersent des meschans. Et nous nommons nos congregations,Eglises,& les maisons aussi où elles se font,par figure de parler cõmune,plustost que temples, pour ne iudaïser & ne paganiser point. Quant à nostre vocation,vous n'en pouuez dementir la succession: & ores que nos vies soient imparfaictes & mauuaises,& qu'il y ait trop à desirer en nos promotiõs, la doctrine n'en peut mais: & ie voudrois bien que vous me

monſtriſſiez en l'eſcriture autre inſtitution ordinaire des miniſtres, que par les miniſtres meſmes auec l'approbation & conſentement du peuple, & pour la charité, & parce que telles perſonnes ne peuuent eſtre trop bien choiſies. Ce que vous alleguez auoir eſté faict par les Roys de Iudee, & par les noſtres Chreſtiens, vous ſçauez biẽ ſi vous voulez confeſſer verité, & les diſcours des affaires le monſtrent trop clairement, voire les confeſſions propres des Princes fideles, qu'ils n'y ont apoſé leur nom & auctorité, que pour la protectiõ & confortemain qu'ils doiuent au miniſtere, de qui ils ſuiuoyent les deliberations, & eux-meſmes y obeiſſoient, & ne les faiſoient pas, ains les promulgoyent comme Roys ſacrez de Dieu, eſleuez principaux membres de ſon Egliſe, ayans la force pour le faire ſeruir, & obeyr à ſa parole. Quand le grand Empire de Grece & autres potentats par flateries, meſmes ſouuẽt d'aucuns du college des miniſtres, pour quelques deſſeins ont eſté perſuadez d'en entreprendre d'auantage, & confondre les deux puiſſances, tout eſt tombé en vice & deſordre, & finablement en malheur & ruine. Auſſi monſtrez moy vne ſeule extraordinaire vocatiõ, qui ne ſoit teſmoignee auec l'accord de la doctrine à la ſuſdite regle diuine par quelque merueille: & ie ne vous ramenteueray point vos miracles, & les laiſſe à penſer en vos conſciences: & ſi vous eſtes ſans vocatiõ, ce qui ſe peut aſſeurer de vos miniſteres. Maledictiõ & horreur pour nous, qui ne ſommes tels que nous deurions: mais vous

sçauez bien aussi, que nostre Seigneur de son temps en la plus grande corruption qui fut oncques, ne desaduoua les Pontifes, qui auoyent acheté leurs pontificats des Princes Gentils, & le feirent mourir, & si l'vn prophetiza la plus grande prophetie qui iamais fut, par ce qu'il estoit, ce dict l'escriture, Pontife ceste annee là. Quant à nos ceremonies & vsages pour l'administration des sacremens & seruice de l'Eglise, ie croy que vous ne me nierez pas, qu'il n'en faille par necessité pour le public, & que mesme chacun en son particulier puisse librement auoir quelques façons & obseruances honestes, & mesmes nostre Seigneur a eu les siennes, auquel nous ne faudrons iamais de nous conformer & l'imiter, & qui se souciant plus d'enseigner les cœurs, a laissé à son Eglise d'ordonner le mesnage propre à elle, selon les occurrences, la chargeant de bien peu de commandemens, pour auoir & tesmoigner la memoire qu'elle auroit iamais de luy en participant aussi de ses graces. Vne chose vous prie ie, de ne vous estudier pas tant à contredire & reprendre les sainctes manieres de faire de nos ancestres, qu'en aprendre les raisons & occasiõs, & remercier Dieu, que la memoire & l'exemple nous en soyent conseruez, & en reiectant l'abus nous en bien seruir & son peuple. Pouuons nous estimer en nous meilleur zele & plus grãde saincteté, que celle de nos peres, arrosée de tant de sang de martyrs?

Donnons nous bien garde, que faisans mestier

de reprendre, il y ait plus à remordre sur nous. Vous auez banny du seruice de l'Eglise les hymnes & oraisons de Sainct Ambroise, Sainct Hieroſme, & autres saincts peres, & monſtrez m'en vn traict des vostres ou l'esprit de nostre Seigneur reluyse en telle abondance, de quelque fard de langage que les puissiez enrichir? Ceste heureuse simplicité ne meritoit ce reiect, & nostre deuotion en est bien amoindrie. Recognoissez ie vous prie, en toute ame simple & debonnaire le sainct Esprit de Dieu. Pourquoy ostez vous ce vieil or affiné & approuué par tant d'années? vous estes bien degoustez.

En nos ministeres aussi vous trouuez mauuaises nos adiurations & benissons, que vous appellez charmes, les vnguents & toutes autres cerimonies exterieures, & la saincteté qu'on estime d'icelles. Ie vous prie, dictes moy où c'est que Dieu nous a iamais liez qu'il veille que par vn seul formulaire nous declarions nostre droicte pensée & obeissance que nostre cœur luy porte. Il nous a bien baillé vne forme d'oraison, & vne regle pour iuger de nos affections & ceremonies, & examiner si elles redondent entierement à son honneur & seruice selon ses commãdemẽs, & à la parfaicte charité de nos prochains: & ceste regle contient que nostre corruption ne nous face esgarer. Mais quand nostre piece du milieu va bien, nous ne sçaurions faillir, aussi quand elle est autre, rien ne prouffite. Nos cœurs sont, vous di-ie, les friansſacrifices, dont le Seigneur se plaist. Ainsi l'escriture nous rapporte

souuẽt cõme no⁹ auõs ia touché, meſmes ſeruices rendus à Dieu par diuerſes perſonnes, cõme ceux des premiers hommes Abel & Cain, les vns auoir eſté recueillis, les autres dedaignez, voire reietez en horreur. Et noſtre Seigneur meſmes viuant en ce monde, en ſes ſolennitez n'a il point eu de ſignes, en ſon bapteſme le ſainct eſprit en forme de colombe? Et a-il pas defendu contre Iudas l'vnguent reſpandu ſur luy par la pechereſſe? Et l'Eſcriture racompte pluſieurs autres contenances exterieures, dont il a vſé, & qui luy ſont aduenues & qu'il a volontiers receues: & nous qui portons noſtre tiltre de ſa ſainte vnction, comme par l'vnguent ſouuent en l'eſcriture les graces de ſon ſainct Eſprit ſont entendues, ne pouuons nous au iour de noſtre profeſſiõ eſtre remarquez de quelque vnguent ſacré & dedié en teſmoignage que noſtre Seigneur nous a conquis l'adoption & heritage, & regne & pontificat celeſte, que Dieu auoit promis à ſon premier peuple, auquel nous auons ſuccedé par vraye foy & obeiſſance? Trouuez vous mauuais que l'Egliſe, en ſa pauureté, vſe de quelques ſignes precieux & d'affluence, quand ſuyuant ſes Propheties, il luy a ſubmis les courõnes des Rois & plus grands Empereurs? Ie croy que vous n'ignorez point auſſi, que non ſeulement tous vtenſiles & meubles, ains non pas meſmes les propres perſonnes n'eſtoient receues au ſeruice de l'Egliſe ſans beniſſon du paſteur, pour en oſter la macule des puiſſances de l'air & du monde, & rendre graces au Createur de ce que

toutes choſes ſont nettes & ſainctes pour ſes ſaincts. Et que ceſte forme de faire ſoit tres antique, & voire Apoſtolique, ie vous prie monſtrez moy vn ſeul des Anciens, tant proche de la premiere Egliſe ſoit-il, qui s'il tumbe en propos de ces ceremonies, ne les teſmoigne retenir de la tradition des Apoſtres? Ce n'eſt pas à dire que nous mettions en ces choſes ſalut ne honneur aucun qui ſoit deu à Dieu, mais pour l'amour de luy duquel vient la benediction, nous les ſeparons des autres, & les eſtimons: & dés le commencement du monde l'on a touſiours mis difference entre les choſes ſacrees & prophanes, Ainſi nous ſeruons nous des images & peinctures comme tapiſſerie honorable & prouſitable pour la remẽbrance en l'Egliſe, ſans y croire ne recognoiſtre autre vertu & efficace, que la ſimple beniſſon & dedicace en pareil que des autres meubles de l'Egliſe. Or que l'exterieur au ſeruice de l'Egliſe ne nuiſe, nous y meſlons, ce dictes vous, toute idolatrie par l'interceſſion des ſaincts, entrepriſe ſur la toute puiſſance & par la garde & veneratiõ ſumptueuſe de leurs reliques, les comptes & marchãdiſes de purgatoire, l'application de merite & remiſſion des pechez, dont l'idole de Meſſe eſt toute farcie, les ſacremens brouillez, enſorcelez, & totalement corrompus. Et vous eſtes irritez de ce qu'implorons les Princes pour nous maintenir, & leur faiſons faire grandes cruaultez. De ce dernier poinct pour le deſpecher le premier, mes freres, c'eſt nous qui aurions bien de quoy vous re-

procher en ceſt endroict, qui à l'exẽple de ſainct Paul pouuons nous aider & deffendre du magiſtrat & de ſon gendarme à nous garder & maintenir la verité. Et dés les premiers ſiecles auoir eſté predit, que les Rois & Princes ſe rendroient à Ieſus Chriſt & tiendroient pour luy. Mais vous autres auez armé le ſubiect contre ſon Roy naturel, en meſpriſant ſon enfance, appellé l'eſtranger contre voſtre patrie, & encores vous cuidez couurir vos entrepriſes par exemples & auctoritez de l'Eſcriture. Ie laiſſe les ſacrileges, les parricides, les inhumanitez plus grãdes que nous n'ouiſmes onques des Barbares & ſauluages. Et Dieu ne permette que la canaille des noſtres (car les cheualeureux ne le ferõt pas) en reuenche ne vueille encore faire pis, ſi elle peult, pour ſe monſtrer plus vaillante. Que pouuez vous eſperer au ſiecle futur pour vous, qui brouillez en la ſorte ceſtuicy? Noſtre Seigneur dict, Ceux la bien-heureux & enfans de Dieu, qui ſont pacifiques, & vous mettez voſtre heur & grandeur à irriter & enflammer le monde Il eſt venu des cieux pour vnir ſes membres, & vous les deſchirez & eſcartelez. Dieu me ſoit teſmoing, ſi ie le vous dy par iniure, ains pour vous contenir & reduire, & affin que ne penſiez plus les hommes ſi mais, qu'il n'y ait que vous entendus & ſeuls clair-voyans, & qu'on croye en toutes vos peintures. De la Meſſe ie ne vous diray, ſinon que depuis l'Egliſe primitiue, ce a eſté le principal ſeruice de Dieu, & eſt vn formulaire de la doctrine & des prieres où ſe fait

faict quant & quant la commemoratiõ de la Cene de noſtre Seigneur, cõme ie vous ay diſcouru aſſez par vn petit traicté que i'ay fait expres pour reſpondre de ceſt affaire à vos choleres, que pluſieurs de vous auez veu. La ie vous ay dict auſſi de l'interceſſion des ſaincts, & recommandation des treſpaſſez, & du ſeruice de l'Egliſe en lãgage Romain. Et ſi Dieu, à ceulx qu'il aime, a preparé de ſi grandes richeſſes que l'œil n'a point veues, ne l'oreille ouyes, & ne ſont entrées au cœur de l'homme, pourquoy depuis qu'ils ſont vrayement vnis & conſolidez membres auec noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, leur diminuerons nous ſa faueur enuers eux qu'il a tant teſmoignée? Pourquoy les priuerons nous de la charité qu'il leur a dés la terre ſi fort recommandée? Pourquoy ne preſenterons nous deuant ſa maieſté les noms d'Abrahã, Iſaac, Iacob, & Dauid, de la bien-heureuſe vierge ſa Mere, & de ſes Apoſtres & autres martyrs & ſaincts pour ramenteuoir ſes promeſſes & largeſſes à ceulx qui l'ont ſerui & ſeruiront? Et ſi nous pouuons adorer l'eſcabeau de ſes pieds, ſerons nous idolatres, d'honorer & reuerer les parcelles de ſa chair glorifiées, & les ames deifiées? Et en general pour le fait des defuncts, nous auõs trop de preuue, que meſmes au parauant la naiſſance de noſtre Sauueur, voire des les premiers aages l'on a eu ſoing d'eulx, & leur a lon deſiré repos, & ainſi nommé leur deces vn ſomme & dormir, qui eſt vn contentement, meſme pour les viuans, & teſmoignage & aſſeurãce de noſtre re-

surrection. Et si nous sommes si corrompuz que vous mesmes dictes, craignons nous d'estre trop purgez & nettoyez? Ie vous prie mes freres, des choses celestes, & de l'autre monde, dont Dieu s'est retenu la cognoissance, & nous la garde pour vn autre temps, comme des termes des siecles, & de la derniere iournée, ne nous mettons en peine pour en asseurer, sinon autant que l'escriture en ordonne, & ne contredisons aussi la tradi ion immemorialle qui ne deroge à l'hõneur de Dieu, & ne nuist à la charité Nous ne deuons doubter que la maiesté ne face des biens indicibles à ses esleuz ia paruenuz en gloire, qui ne cõtrarient en rien aux graces de nostre redempteur, par ce que nous ne recognoissons vertu en ses saincts qu'en luy & par luy, ne purgatoire qu'en son sang, n'application que par son moyen & ses iugemens qu'il ordonne, qui nous peuuent estre cachez & incogneuz, fors ce peu que en retenons par tradition. Apprenons donc au peuple que la souueraineté du Seigneur est plus haulte sur ses Saincts, que le ciel n'est distant de la terre: & ce qu'il les approche de soy, est de sa pure mercy & grace, parquoy il ne sont tãt accointables & gracieux & nous aimans, & tant à reclamer comme luy & ne les appellons que pour l'amour de luy, ainsi nul n'en abusera. Apprenons aussi au peuple de se garder de faire chose qui ne soit remissible & purgeable en ce monde & en l'autre.

Tant que la nuict precedera le iour, & que les tenebres attoucheront la lumiere, il y aura en ce

monde de la vertu & du vice, de la verité & de la mẽsonge,& ne sçaurions estouffer le mal, & ne nous est cõmandé que de prier Dieu,que luy mesme l'assopisse en sa grãde victoire: mais ce pendãt pour la protection des esleuz, si nous employõs nos forces à publier & maintenir sa parole, tost les abus s'esuanouiront d'eux mesmes, & n'apparoistront plus: car le bon grain demeure, & la paille s'emporte auec le vent. Nostre Seigneũr mesmes n'a faict qu'enseigner sa doctrine, la certifier par ses œuures: n'a point combatu par armes le monde, ains a lamenté les vices de son pais & de sa ville, preuoyant les malheurs qui pour ce leur deuoient aduenir,& n'a faict destruire par les siens son peuple vicieux & rebelle, mais comme sa iustice faict communément, l'a puny, & ruiné & exterminé par estrangers encore plus meschans. Dieu vueille qu'autant ne nous en aduienne. Passons outre. Vous passez nos formulaires anciens pour l'administration des Sacremens: & vn chacun voit qu'il n'y a qu'vne seule syllabe bonne aux vostres, que ne l'ayez prise de ceux la, & que ne pouuez si bien imiter. S'il y a choses detrunquees, ou qu'on s'en serue mal, c'est la faute des ministres ignorans & insuffisans, non du subiect. Car les sacremens doyuent estre conioincts & vnis auec la doctrine, & indubitablement pour en bien vser, ne s'en peuuent separer.

Quant aux ieusnes, abstinences, & monachats, nostre Seigneur non seulement les a approuuez, ains recõmandez. Ce genre d'esprits malins, dit

il, ne se iecte hors que par ieusnes & oraisons. Et par sa propre bouche l'austerité de sainct Iean Baptiste est exaltee. Et estimons nos vœux vallables, quand nous receuons de sa main de quoy luy vouer. Et nos merites sont les siens, & nous faisons nos abstinẽces pour dompter les poignãtes morsures de nostre chair, non par desdaing & horreur de celles creatures que nous espargnons, ne pour nous priser plus que les autres hommes, ains au contraire, pour matter & humilier nostre plus grande imperfection, & la renger à bien viure: & par ce nos anciens les nommoient exercices. Mais vous me direz de toutes ces choses, le peuple n'entend pas cela, on luy gergõne vn langage incogneu, la prestraille & moynerie nous en songent & racontent autrement.

Voulez vous point prendre les bestises des ignorans, les comptes des rues, pour resolutions & conseils? Et sur cela vous faictes de grans volumes. Vous auez bien combatu, vous estes bien employez, lisez vos broquarts & sornettes, couuices & impudences en grauité & seuerité de bons pasteurs, elles vous pueront: & si en a des plus grãds d'entre vous, qui se sont si fort oubliez. Or appellez vous langage incogneu, le plus cõmun pour le commerce de toutes nations en vne grande partie du monde?

Sous la patriarchie Romaine nous auons parlé Latin, soubs la Grecque Grec, & ainsi des autres, qui n'empesche que le peuple ne soit seruy en son vulgaire: & ce que les prestres ne le font,

procede de leur ignorance, & de ceux qui les ordonnent indignes & incapables.

Les Apoſtres ont ils pas meſmes eſcrit purement & nettement en leur ſimplicité au langage qui lors auoit plus de cours pour les affaires du monde? & que le commun entendoit quaſi, encores qu'ils euſſent indubitablement autre maternel.

Ce qui s'eſt continué par les anciens docteurs és Gaulles, en Afrique & autres prouinces, là ou oultre le Latin de la ſeigneurie & domination, vous ſçauez bien qu'il y auoit autre vulgaire, & pourtant les ſaincts Peres eſcriuoient en Latin.

I'en ay aſſez dict ce que m'en ſemble en iceluy petit traicté de la Meſſe: mais ie vous reſpondray d'auantage, que ie ne plains pas tant encores que nous ſoyons decheuz en ignorance de toutes ces choſes & ceremonies exterieures, que i'oſeray dire que la lumiere de la parole de Dieu, laquelle eſt le ſalut de nos ames, entre no⁹ eſt quaſi eſteincte, dõt viẽnent tant de diuerſitez d'hereſies & de chiſmes, que ie ne puis attribuer ailleurs que à nos pechez & demerites, qui ont prouocqué l'ire de Dieu ſi auãt, qui eſt ſa plus grãde punitiõ ſur les ſiẽs, que le preſtre eſt muet, que le preſtre eſt cõme le peuple, que le peuple deſdaigne contredict & reſiſte au Preſtre. Quãd vous me demanderez donc quel default ie trouue en noſtre Egliſe, ie vous reſpondray en ma conſcience deuant Dieu, que ie ne trouue point plus grand mal, que le miniſtre n'eſt pourueu tel qu'il doit eſtre, & par ce moyen eſt ctrainct d'eſtre muet: Auſsi

qu'on luy a osté, & on ne luy rend, l'auctorité & la iurisdiction qu'il luy appartient. Et cela vient de ceux qui du monde crient le plus hault contre la difformation apres qu'eulx-mesmes l'ōt faicte, & continuent, qui halenent apres les biēs de l'Eglise & des pauures, qui ne se soucient que de faire leurs besongnes, aussi s'en vont le grand pas à l'atheisme. Preuoyās le mal des promotiōs: les Canons anciens en auoient assez decreté, mais ils n'ont meshuy force cōtre la force, depuis que leurs bons pasteurs ont esté changez. Et à fin que l'on ne me calumnie, ie ne demande aussi en l'Eglise vn regne tēporel pour les ministres, qui florissans les plus grāds se sont recogneuz seruiteurs des seruiteurs: & en nostre cōmunaulté auōs souuerain chef & Empereur, nostre seigneur Iesus Christ: & par les bons pasteurs n'a iamais esté entrepris, que ce qui plaist, soit loisible: mais ce qui est loisible, nous doit tousiours plaire. Lauctorité donc que ie demande, est qu'on obeisse à la parole celeste que nous portons, à laquelle les Papes & les Roys sont tenus d'obeir, & que selon icelle nous puissions trier & dechasser les meschans d'auec les bons, pour ne laisser gaster & diffamer le reste du troupeau, & que le magistrat fidelle nous y preste son conforte main. Mesmes les Turcs & Payens, quelque subiection qu'ils ayent imposée aux Chrestiens, ne leur ont osté ceste iustice, qu'il ne leur soit permis de se garder des malins & infames. Vous mesmes sçauez, combien es pais innouez vous en souffrez d'indignitez à vostre tresgrand regret, & i'en parle pour

l'auoir veu: & meſmes en quelques endroicts auez eſté contrains d'y remettre des conſiſtoires: & quand eſtes venus pardeçà, auez vous pas entrepris de cognoiſtre des differens de ceux de voſtre ſecte, & voulu que les edicts vous auctoriſaſſent? Tout le monde confeſſe, que nul eſtat ne peult ſubſiſter ſans quelque forme de religion & iuſtice; & n'en diray mes huy autre choſe, ſinon que nous ne nous deuons esbahir des maulx qui nous aduiennent, & qu'ils ne ſont encores plus grãds ſans la miſericorde de noſtre Seigneur, veu que le deſordre qui eſt chez nous en l'vn & en l'autre eſtat, ou Dieu ne Roy ne ſont obeys, & & n'y a religion ne iuſtice.

Nous Preſtres ſommes gardiens de la vraye religion, dont la bonne iuſtice eſt la ſecõde partie: mais comme nous ne faiſons noſtre deuoir, auſſi eſt pitié quand la fille veult deſtruire la mere, & tout fondra à la fin, ſi Dieu n'y met la main. I'auois dernierement à Poiſſi ceſte grande eſperãce, que ſoubs la liberté de vos plainctes, beaucoup de choſes ſe reformeroyent & amenderoyent, & comme eſtant le moindre de la trouppe, encores y vy-ie plus que ie n'eſperois des reliques de l'ancienne deuotion des miniſtres à amender leurs faultes. Quand vous vous fuſsiez rengez & ſouzmis, comme deuiez ſelon toutes diſpoſitions de droict, purgeans vos contumaces, ſoit qu'au parauant vous euſsiez eſté bien ou à tort condãnez, & euſsiez faict vos remonſtrances, vous euſsiez eſté les tresbien venuz & ouys, & la verité qui ne ſe peult cacher, euſt auſsi condamné nos faultes

& les voſtres: mais nous ne meritions encores ceſte faueur du ciel, & le ſupport qu'auiez trouué (excuſez moy ſi ie le vous dy franchement) vous feit porter inſolemment nos accuſateurs & parties, & demandiez des gens laiz pour iuges recherchant & vous addreſſant le plus pour interceder en voſtre cauſe, au ſexe fragile, comme feit Satan des le commencemẽt, & à la mode qu'ont touſiours faict les Heretiques, ou les hiſtoires & regiſtres mentent. Et de dire que ne voulez iuge que l'eſcriture, ſi fauldroit-il encores ſur l'interpretation d'icelle conuenir de iuges: & ie vous laiſſe iuger, ſi ne la tradition des anciens, ne les reliques des Egliſes qui ſont demourées en affliction, & eſparſes parmy tout le monde accordent auec vous. Qui me meut doncques maintenant de vous eſcrire? ce eſt, mes freres, pour vous prier, veu le pauure ſang du peuple ainſi miſerablement eſpandu, pour lequel noſtre Seigneur eſt mort, qu'il nous ſouuienne de nos faultes paſſées, que nous pouuons bien empirer, & ne ſçaurions amender ſans la grace de noſtre Seigneur, qui ſeul peut auoir mercy de nous, & nous rendre ſa paix & felicité, à laquelle ie vous ſupply, ne reſiſtons point.

Les fleaux de ſon ire eſtenduz tous ſur nous, nous deuſſent aſſez aduertir. O pauure France qui n'auoit iamais eſté diffamée d'hereſie. Mes freres, ie ne vous mettray point deuant les yeulx, ce que vous ſçauez qu'on dict de vous, que cy deuant ie vous ay touché en partie, comment pour peupler vos opinions & reputations, vous cherchez

cherchez choſes nouuelles, vous armez contre voſtre partie, vous voulez abatre voſtre Roy, & animez les ſiens contre luy par iniures & exemples arrachez de l'eſcriture, & auec cela vous dictes miniſtres qui vous deuſt bien faire penſer le tort & deſcry que portez à l'eſtat, tant qu'il ſemble que n'auez religió qu'en parole. Mais ie vous diray fort bien, que y allans comme vous faictes, ie vous prie de iuger ſi vous ne deuiſez pas le corps de noſtre Seigneur, qui eſt ſon Egliſe, de laquelle il eſt chef. Nous, pour eſtre ſes miniſtres infectez & meſchans, ſa doctrine & ſes ſacremens peuuent ils eſtre corrompus, & l'efficace d'iceux eſt elle pas eternelle? Voſtre doctrine & adminiſtration, ou bien la noſtre, eſt fauſſe: car nature ne permet, comme dict tresbien ſainct Gregoire Nazianzene, deux raiſons contraires eſtre vrayes d'vne meſmé choſe, & pour cognoiſtre qui fault de nos deux, appliquons hardiment la reigle infallible de l'eſcriture, & ſi vous ne voulez les miniſtres viuans pour vos iuges, croyons la traditiõ de nos peres, & tant de leurs eſcrits, à commẽcer des premiers, qui iugeront de l'interpretation que vous & nous donnerons à la dicte eſcriture: car il n'y peut auoir qu'vne opinion vraye. Et ſi la verité nous condamne, nous vous ferons place, prenez nos choires, nous les vous quictons ſans plus y reuenir: mais ſi la verité vous conuainct, nous vous prions au nom de la charité de noſtre Sauueur, de vous recognoiſtre ſans feincte, & auec bonne eſpreuue, nous ayder à maintenir la verité de Dieu, & à ſeruir ſon peuple. Nous auõs

bien beſoing de gens, la moiſſon eſt grande, & peu d'ouurjers. Et nos charges, ſi nous craignons Dieu, ne ſont point pour regner à nos aiſes, ains pour ſeruir: on ne peult donner trop de biens & commoditez aux Egliſes, quand le paſteurs ſont tels qu'ils doiuent, & non paſteurs qui ne cherchent qu'à deuorer. Ne portez plus ce fardeau que ſoiez miniſtres de tant de maulx, qui auez moyen de mieux vous employer. Ceulx d'entre vous qui me cognoiſſent, vous pourront certifier, ſi iamais nul de vous a mieux ſouhaitté vne bonne reformation, & en ay ſouffert mains reproches, mais noſtre eſtat y eſt ſubiect. Faiſons, ie vous ſupplie, ce que les vns & les autres deuons, & n'abuſons des dons que Dieu nous donne, ſans y meſler les negotiations de ce monde. Vn Concile general y donnera ordre: mais nous ſommes bien ſimples, ſi nous attendons à autry. Reformõs nous, meſmes en noſtre Royaume: trompõs Satã & tout ſon monde: accordons nous en la paix & verité de noſtre Seigneur, & rendons, à ce peuple Chreſtien pour noſtre reconciliation & vnité fraternelle tant deſirée, & ſi peu eſperée, vne admiration & ioye extreme, & en toutes les Egliſes de Dieu infinies actions de graces & louanges. Laiſſons ces vaines inimitiez pernicieuſes & cõtraires à ſalut. Maintenant s'il tient à vous, regardez quelle excuſe vous en trouuerez. Ne penſez les gens ſi aueuglez, qu'on ne croye qu'en vos paſſions. Et s'il y a aucuns en malheur abandõnez & obſtinez (car ie ne m'oſe promettre c'eſt eſcrit ſeruir à tous, nommement à ceux qui ont

autres entrepriſes, & empruntent ſeulement la faueur du nom de la religion) mais que pour le moins ceux qui ont crainte de Dieu ſe declarent auoir failly comme hommes, & eſté deceuz, & qu'il ne tient à eux que bon accord ne ſe face. Vo⁹ ceulx là, rengerez, contiẽdrez, cõuertirez & ſauuerez les autres: obligerez eternellement Roy, Royne, Princes, Nobleſſe, & toute l'Egliſe de Dieu, outre que gens de noſtre eſtat ne deuons auoir honte de recognoiſtre nos erreurs, qui preſchons la repentance & amendement aux autres, & encores moins les perils de ce mõde nous doiuent faire peur. Si auez vous aſſez cogneu la clemence & humanité du Roy, qui luy appartient de droict hereditaire, & que ſon conſeil durant ſon innocence, ſans crime de leze Maieſté, ne luy peult oſter: & la pieté & bonté de la Royne vous eſt aſſez experimẽtée, qui vous doit aſſeurer hors de tous dangers, r'encontrãs à faire voſtre deuoir. Et en trouuerez d'entre nous, qui n'hypotecque ront point ſeulement nos mittres, ains nos teſtes, nos genouils, & nos larmes, pour vous tirer & garentir du ſupplice, qui ſommes les premiers cauſe par noſtre negligence de la faulte qu'auez faicte. En l'Egliſe de Dieu & au regne celeſte la ioye eſt grande, dict noſtre Seigneur, pour la recognoiſſance & retour du pecheur. Le ciel m'eſt teſmoing, & ce que i'ay dict long temps en public, ſi ie ne voudrois auoir donné ma vie, que les grands que ie honore ſans autre obligatiõ que de bon vouloir, & le lieu qu'ils tiennent és charges publicques, & pluſieurs de noſtre nobleſſe la

plus renommée du monde, ne se fussent faict le tort qu'ils se font, ores qu'aucuns ne le pensent: & ne puis les regretter, ne plusieurs de mes parens, ne vous mes freres à qui Dieu a tant departy de sciences & de ses graces, si vous en vsiez sans cõtention. Ie vous prie que le malin ennemy ne continue plus entre vous & nous le diuorce qui couste si cher, & recognoissons ce que vous dictes si souuent de bouche, & par vos escrits, & est vray, que nous sõmes tous fautifs & pecheurs. Et humilions nous soubs la souueraineté suprême de nostre Seigneur, qu'il nous face aprendre sa saincte verité, foy & obeissance que nous luy deuons, & que nous reserrions tous en son troupeau qu'il a racheté, receuans la benediction du Pere, soubs l'enseignement du sainct Esprit: & ainsi vous doint, mes freres, la diuine maiesté, bõne & longue vie. Ie ne puis vous offrir & aider que de mes pleurs & prieres, & de toute mon Eglise nuict & iour pour vostre restitution.

Vostre frere qui plus desire selon Dieu vous aymer.